



SYNTHESE DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX DU TERRITOIRE

Ouest Charente – Pays du cognac

Le territoire de contractualisation correspond au PETR Ouest Charente-Pays du cognac, composé de la communauté de communes du Rouillacais et de la communauté d'agglomération de Grand Cognac. Les 75 communes de ces 2 EPCI comptent 80 169 habitants en 2014.

L'agglomération de Cognac polarise le territoire mais l'est de celui-ci est également sous l'influence de l'agglomération d'Angoulême.

Le territoire est maillé par des pôles secondaires que constituent Rouillac, Jarnac, Segonzac et Châteauneuf-sur-Charente, et qui irriguent les bassins de vie.

Deux axes majeurs structurent cet espace :

La RN141 qui relie Saintes à Angoulême

Le fleuve Charente qui traverse également le territoire d'est en ouest.

Ce territoire rural est également maillé par 3 gares (Cognac, Jarnac, Châteauneuf-sur-Charente) dont le rôle est important, notamment du fait de la création de la ligne LGV Paris-Angoulême-Bordeaux.

Le territoire est marqué par des spécificités productives : cognac et autres spiritueux, aéronautique, agroalimentaire etc.). Ces activités présentent une dynamique de développement positive depuis plusieurs années et irriguent le territoire par des flux croissants avec l'extérieur.

Une économie très spécialisée mais résiliente face à la crise de 2008

Le poids de l'économie productive est prépondérant dans l'économie et l'emploi de l'Ouest Charente, en raison principalement de la spécialisation du territoire dans la viticulture, la production de cognac et de spiritueux et les activités connexes (imprimerie, verrerie, cartonnerie...). L'implantation de clusters tels que la Spirits Valley ou Atlanpack est révélatrice de cette spécificité locale et de ce savoir.

Cette forte spécialisation peut être une faiblesse en période de crise mais les chiffres indiquent cependant une certaine résilience face à celle de 2008, en créant les conditions d'une reprise très rapide de ces activités productives exportatrices dès 2009. Cette reprise économique a également été possible grâce à la transformation d'un certain nombre d'emplois de la sphère productive à la sphère présentielle (+3398 entre 1999 et 2014). Le territoire affiche cependant une économie présentielle peu développée par rapport à d'autres territoires probablement due à un déficit de captation de revenus liés au tourisme.

La diversification du tissu économique reste un enjeu important. Le taux de création d'entreprises est de 8,8% en 2016, soit inférieur à la quasi-totalité des territoires voisins, et en baisse constante depuis 2011 (13%). Cette constatation est à nuancer sur la communauté de communes du Rouillacais où les créations d'entreprises sont plus nombreuses et la spécialisation moins forte.

Plusieurs pistes de diversification de l'économie semblent s'offrir au territoire : la production de circuits-courts, les énergies renouvelables, le tourisme...



La préservation des terres agricoles par le réinvestissement du tissu urbain

Le rôle de la viticulture est prépondérant dans l'économie. Ainsi la limitation de l'étalement urbain est devenue une nécessité, à la fois pour des raisons environnementales, afin de limiter l'usage de la voiture individuelle, de préserver les terres agricoles mais également pour répondre à des besoins d'espaces croissants connexes à la viticulture (stockage, distilleries, mises en bouteilles, ...).

Malgré l'emprise modeste des agglomérations du territoire, de nombreuses friches urbaines (ancien hôpital, anciens chais de vieillissement externalisés pour des raisons de sécurité, logements vacants délabrés...) existent sur le territoire. Ce phénomène conduit à une urbanisation des franges urbaines, au dépend des centre-bourgs et centres-villes. Le réinvestissement de ces friches pourrait permettre de répondre à des besoins de revitalisation des centralités, de mixité sociale, et de diversification nécessaire de l'offre de logements tout en mobilisant des solutions énergétiques innovantes.

Le tourisme : Un potentiel important à développer

Parmi les moteurs de développement de l'économie du territoire, il ressort très clairement une sous-représentation des revenus touristiques du territoire alors que Cognac figure parmi les destinations phares de la Région Nouvelle-Aquitaine. Cela se traduit par une sous-représentation des revenus résidentiels (52,8% en 2014) en comparaison avec les territoires comparables (66,3%). La faiblesse de l'attractivité touristique est probablement la cause principale du réel déficit en matière de captation de la richesse extérieure au périmètre du territoire.

Les principales causes de ce déficit de captation de dépense touristique sont : un déficit d'hébergements, une inadéquation entre l'offre et la demande d'hébergement, une durée moyenne des séjours de 2 jours (excursionnistes), un déficit de visibilité de la destination,...

La stratégie du territoire pour palier ce déficit de captation de dépense touristique est le développement d'atouts aujourd'hui sous-exploités : développer le tourisme vert (Flowvélo) et fluvial, valoriser les sites patrimoniaux stratégiques par des outils numériques, professionnaliser les opérateurs touristiques, créer une marque de territoire...

Un système de consommation du territoire globalement défavorable

Le taux de couverture en emplois présents est globalement défavorable, et ce malgré une propension locale à consommer - plus performante que la moyenne des territoires de référence - plutôt favorable au développement de l'économie présente.

Outre la faiblesse de l'attractivité touristique, une des explications avancées est le nombre important d'actifs travaillant sur notre territoire mais préférant résider à l'extérieur. La stagnation de l'évolution démographique, plus marquée sur la communauté d'agglomération de Grand Cognac, ne permet pas à l'économie présente, tournée par définition vers la satisfaction des besoins des populations présentes, de se développer.

Le taux d'équipement de la gamme de proximité (pharmacie, boulangerie, bureau de poste, école maternelle ...) est relativement faible sur le territoire. La problématique du dernier commerce de proximité concerne 16 communes. Ces services sont pourtant indispensables à la vitalité et l'attractivité du territoire.



L'offre de soins : une source d'inquiétude croissante

Au premier rang des services de proximité à développer pour répondre aux enjeux d'attractivité et de vieillissement du territoire se trouve l'offre de soins.

La densité de médecins généralistes est en baisse alors qu'elle est déjà inférieure à la moyenne nationale, dans un territoire rural où les déplacements en voiture sont nécessaires. De la même manière, le nombre d'infirmiers est plus faible dans l'Ouest Charente (85 infirmiers pour 100 000 habitants contre 152 pour 100 000 habitants en Nouvelle-Aquitaine). Le constat est le même concernant les médecins spécialistes.

Les zones les plus rurales du territoire, éloignées de l'axe Charente, sont davantage marquées par cette absence de services de santé, notamment le sud du territoire, mais la ville centre n'est pas épargnée.

Des situations sociales contrastées

La situation sociale globale du territoire est relativement positive : le taux de chômage est plus faible qu'ailleurs (12 % en 2015), le niveau de revenu des ménages est globalement plus élevé que dans le reste de la Nouvelle-Aquitaine, le taux de pauvreté reste relativement contenu (12 ménages sur 100 vivent au-dessous du seuil de pauvreté, taux inférieur aux moyennes de comparaisons).

Si la situation sociale apparaît comme globalement favorable, il convient cependant d'apporter certaines nuances afin d'expliquer en partie le classement du territoire en vulnérabilité intermédiaire.

La part des contrats dits « précaires » est plus élevée sur le territoire. L'orientation fortement productive du tissu économique, notamment viticole, participe probablement à ce constat.

Cette précarité importante d'une certaine partie de la population se manifeste également par une part importante de revenus sociaux.

Enfin, la population active de 40 ans et plus dispose d'un niveau de qualification plus faible que la moyenne des territoires comparables de Nouvelle-Aquitaine et constitue un élément de fragilité pour ces travailleurs.

Il conviendra de développer l'insertion de ces publics précaires dans l'économie à travers la formation, l'accès à la mobilité, au logement social...

Les enjeux stratégiques

Le diagnostic met en évidence l'importante influence de la filière Cognac sur la morphologie urbaine, le patrimoine et le fonctionnement du système socio-économique local. On peut ainsi entrevoir 3 enjeux majeurs pour l'avenir du territoire Ouest Charente - Pays du Cognac.

1. Soutenir l'innovation économique et encourager le développement d'activités

La prééminence du monde viticole impacte fortement le tissu économique local. L'emploi agricole est en effet très présent et occupe la majorité des actifs des communes rurales. Au-delà de son poids dans l'agriculture, la production du produit cognac et de ses dérivés influence fortement l'économie du Pôle Ouest Charente à travers le négoce, l'industrie de l'emballage (verrerie, emballage, bouchons...), les services aux entreprises (sous-traitance, transports...), le tourisme (visite des maisons de cognac et divers circuits dans le vignoble...). La filière dans son ensemble génère environ 15 000 emplois directs et induits. Cette activité implique un savoir-faire très spécifique. En effet, par la présence d'un savoir-faire désormais reconnu en matière de spiritueux, la Région de Cognac est la seule, en France, à concentrer l'ensemble des compétences nécessaires à leur production. Il est donc important de conforter cette filière cognac.

D'autres filières existantes disposent d'un potentiel de développement important (maraichage, truffes, artisanat, tourisme,...) mais se heurtent au manque d'espace dédié à l'entrepreneuriat, à l'innovation et à l'échange, pourtant primordial en zone rurale. Mais cela n'explique pas totalement le faible taux de création d'entreprise du territoire, notamment sur le territoire de Grand Cognac. L'accompagnement des entreprises, l'accès au foncier et la question de la formation de la main d'œuvre locale sont autant d'enjeux auxquels il faut répondre. Il faudra également répondre aux besoins des entreprises en services connexes pour accompagner leur développement et offrir un cadre de travail agréable pour les salariés.

L'Economie Sociale et Solidaire n'est pas assez développée sur le territoire. L'ESS nécessite encore davantage de reconnaissance et d'engagement pour démultiplier ses impacts positifs sur le territoire, notamment en termes d'emplois, d'innovation, de dynamisme et de lutte contre les inégalités.

2. Soutenir l'attractivité en assurant un développement équilibré et durable du territoire

De nombreux services de base à la population ne sont pas suffisants sur le territoire et ne permettent pas de répondre à la demande des habitants (crèche, ALSH, MSAP, multiples ruraux,...). Cette pénurie de services est préjudiciable, notamment pour les entreprises qui peinent à attirer des cadres et des couples doubles actifs.

L'accès aux services publics et aux soins est problématique dans les secteurs les plus ruraux, notamment au sud du territoire, d'où le besoin de développer des maisons de santé. De manière générale, cette question de l'accès aux services de base est primordiale pour renouer avec une croissance démographique et garantir l'équité territoriale.

Le développement d'un cadre de vie favorable à la population est aujourd'hui un enjeu admis par tous tant pour notre vie quotidienne que pour l'image du territoire. Un cadre de vie agréable, c'est avant tout un environnement protégé et respecté par tous. Le fleurissement, l'aménagement des espaces publics, l'accessibilité aux commerces et services, à la culture, la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, la création de jardins partagés, le maintien de la propreté, la qualité de l'habitat ...sont autant d'actions contribuant à cet enjeu.



Les élus du territoire souhaitent également réaffirmer la centralité des principaux centres-villes et centres-bourgs afin de garantir aux habitants un accès équitable aux services et renouer avec une dynamique de consommation plus favorable au territoire. Cela implique des actions en faveur de mobilité durable : Déploiement d'un système billettique sur le réseau de transport en commun Transcom, rénovation des abords de la gare de Jarnac-Gondeville pour favoriser l'intermodalité des transports,...

De plus, la problématique des vitrines vides et certains bâtiments délabrés renvoient une image dépréciée du territoire. Cela soulève également des enjeux importants d'efficacité énergétique. De nombreuses actions sont proposées en ce sens : création d'un réseau de chaleur et réhabilitation énergétique dans le quartier de l'ancien hôpital, réhabilitations de logements sociaux dans les centres-bourgs.

3. Affirmer le positionnement du territoire comme destination touristique

Le territoire de contractualisation est situé au cœur de l'AOC cognac, où sont fabriquées les eaux-de-vie du même nom. Le territoire regorge donc de savoir-faire industriels et artisanaux associés à cette production.

Une démarche est d'ailleurs engagée afin de faire reconnaître « les savoir-faire du cognac » à l'UNESCO. Au regard de la spécificité du territoire, une part significative des activités touristiques est orientée vers la valorisation de la vigne, du cognac et des savoir-faire qui y sont associés. Toutefois, il convient de mieux structurer et coordonner l'offre œnotouristique.

Ce lien spécifique entre le produit et le territoire se traduit évidemment sur le paysage, puisque la vigne occupe aux alentours de 70% de l'espace du territoire et attire une part croissante de touristes, qui souhaitent pouvoir profiter de promenades au milieu du vignoble cognaçais, et veulent appréhender au plus près les coulisses de la fabrication du produit et des filières associées.

Or, cette demande n'est aujourd'hui pas entièrement satisfaite et les touristes se heurtent parfois à un décalage entre l'image du produit et l'offre touristique associée.

De plus, les activités de visite ne bénéficient qu'à quelques opérateurs du Cognac sans forcément générer de nuitées ou une escapade hors de la ville-centre. La collectivité doit investir massivement dans le développement d'une marque de territoire afin de multiplier l'attractivité globale du territoire.

Le tourisme local doit également s'adapter aux nouveaux modes de déplacement touristiques, notamment le vélo. Il doit également proposer davantage d'activités de nature, de tourisme vert pour tirer bénéfice des aménités du fleuve et de ses villages de caractères.

Malgré son patrimoine riche, plusieurs sites du territoire restent encore méconnus mais presque toujours situés à proximité du fleuve Charente (Château Bouteville, Carrière de Saint même, village gabariers, théâtre des Bouchauds...). L'usage de technologies numériques et une programmation culturelle riche peuvent être un moyen de valoriser ce patrimoine et de renforcer l'offre touristique du territoire.